

La zone témoin d'Ormont-Dessus semble donner de bons résultats

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **33 (1961)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125204>

Nutzungsbedingungen

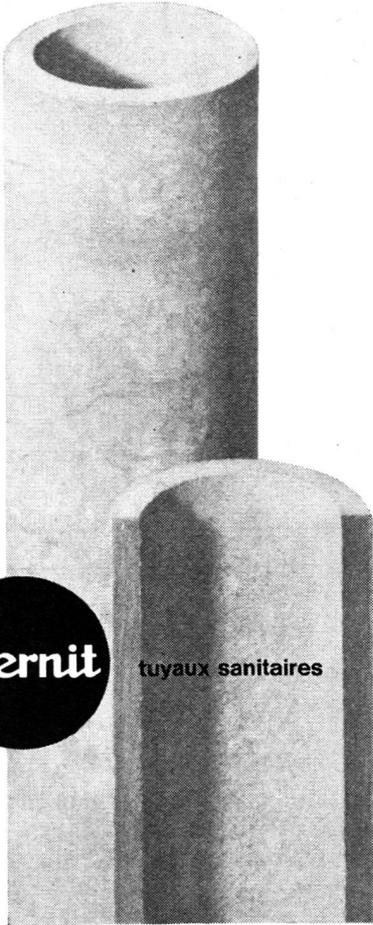
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



tuyaux sanitaires



inoxydables
et amortissant
le bruit
montage rapide
parois intérieures
très lisses

Eternit SA Niederurnen

ENTREPRISE
A. ABREZOL

Entretien
d'immeubles
Transformations
Tous travaux
soignés de
**PLATRERIE
PEINTURE**

LAUSANNE Rue César-Roux 22 Tél. 228600



C'est à la manière de régler les sinistres
que s'apprécie la valeur d'une compagnie
d'assurance. Au cours de ses 85 années d'exis-
tence, la «Winterthur-Accidents» s'est acquis
une solide réputation. Elle fait tout pour la con-
server.

**Winterthur
ACCIDENTS**

La zone témoin d'Ormont-Dessus semble donner de bons résultats

La zone témoin, créée en 1958, dans la commune d'Ormont-Dessus, par des hommes entrepreneurs et avec l'appui financier de l'Etat de Vaud, ayant pour but d'améliorer l'économie agricole en montagne, est une coopérative. Elle groupe quatre-vingts exploitations sur les cent que comprend la haute vallée et comporte deux entrepôts distribuant les matières premières : engrais, fourrages concentrés, etc., employés dans les exploitations selon les instructions du Service de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Ce travail de vulgarisation est rendu difficile par la diversité des domaines, en général petits, par les distances et le manque de main-d'œuvre.

On désire améliorer le rendement du domaine, en augmentant le pourcentage de gros bétail à la pose, en faisant pâturer les champs du bas au premier printemps ou en les fauchant pour l'ensilage et en les fumant. En montant tôt au premier pâturage, pendant que les bêtes pâturent dans les hauts, on descend faire les foins à la mi-été, dans les pâturages du bas, qui pourraient ainsi donner une troisième herbe de pâture en automne. C'est la première étape qui doit montrer, en quatre ans, aux paysans qu'il existe des solutions valables à leurs difficultés.

Deuxième étape

Cette première étape en appelle une deuxième : par l'augmentation du fourrage, même avec un ou deux silos, la grange devient trop petite, l'écurie également. D'où obligation de construire. Le transport du lait, les réunions parcellaires ont leur place également dans cette deuxième étape. Quant à la troisième, c'est celle de la mise en valeur des produits de la zone témoin et la présentation sur le marché de quelques spécialités des Ormonts. Son revenu ayant augmenté, l'agriculteur pourrait garder ses bons sujets bovins pour créer un élevage lui assurant une vie normale. La construction d'un abattoir, d'un congélateur permettront à la vallée d'assurer son ravitaillement.

A la fin de la première étape, la comptabilité de cinquante exploitations prouve que la subvention cantonale a été heureusement distribuée, que ses bénéficiaires ont fait un effort pour améliorer leur condition.

XYLAMON

protège le bois

L. GUGGISBERG Conservation du bois
Ancienne-Douane 1 Tél. (021) 23 68 71 Lausanne

Les 60 000 fr. mis annuellement à la disposition de la zone n'ont pas été entièrement dépensés. Ils seront reportés sur la deuxième étape, qui sera plus coûteuse. La troisième doit se suffire à elle-même.

Pour que l'expérience soit complète, il fallait créer de petites industries, et l'on trouve deux ateliers de cartonnage, un à Vers-l'Eglise, l'autre aux Diablerets, occupant dix personnes. Les fonds de la zone ont d'ailleurs payé un apprentissage d'un mois à quelques-unes d'entre elles.

Les conditions de succès de la zone témoin sont la priorité de l'élevage en montagne, l'assainissement du troupeau par l'élimination, l'octroi plus souple d'allocations familiales, l'évolution du tourisme et de la petite industrie.

Cette entreprise d'Ormont-Dessus est une expérience qui sera précieuse pour toutes les régions montagnardes, non seulement du canton, mais aussi de la Suisse romande.

Bibliographies

JACQUES BARBIER

La banlieue lausannoise définie par l'étude des migrations alternantes de travailleurs.

(«Geographica Helvetica» 1961, N° 2, p. 77-99)

Trop rares sont les études de géographie concernant les régions de Suisse occidentale pour que nous ne saluions pas ici le travail de M. Barbier, professeur à La Chaux-de-Fonds. Dans les problèmes que l'administration et les entreprises privées ont à résoudre, il y en a un qu'il est difficile de cerner, celui de la délimitation d'une agglomération. Lorsque l'on cherche à faire d'une ville un ensemble un peu cohérent ou lorsqu'on essaie de canaliser une évolution anarchique dans le domaine urbain, fort peu de moyens d'investigation sont à disposition. L'un des plus intéressants, parce qu'il touche à la réalité de très près, est l'étude des migrations alternantes des travailleurs et écoliers, c'est-à-dire des déplacements de toutes les personnes travaillant dans une localité où elles ne sont pas domiciliées. De la connaissance de tels mouvements, on peut déduire des conclusions importantes pour les transports publics, la péréquation financière entre les communes, la main-d'œuvre, sans parler des problèmes sociaux qui ne devraient jamais être oubliés.

M. Barbier ne s'est pas contenté d'étudier les mouvements concernant Lausanne, il a aussi porté son intérêt vers Renens et Morges. En calculant une proportion d'habitants de chaque commune travaillant dans l'un ou l'autre de ces centres, il a réussi à délimiter la zone d'influence des pôles d'activité.

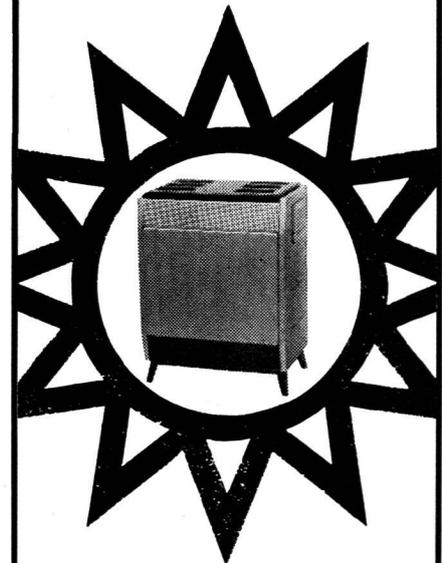
Pour préciser les résultats obtenus, il a encore fait une enquête pour localiser les maraîchers ravitaillant Lausanne et il a calculé la densité par lieu habitable des migrants quotidiens.

Grâce à ces divers renseignements, il a défini trois zones successives, dans l'agglomération lausannoise:

1. la banlieue immédiate, comprenant la plupart des surfaces bâties;
 2. la proche banlieue englobant Saint-Sulpice, Epalinges et la localité de Lutry;
 3. La banlieue extérieure, s'étendant jusqu'à Echandens, Crisier, Romanel, Cugy, le Chalet-à-Gobet, Belmont, Cully.
- Souhaitons que l'Institut de géographie de Lausanne continue à fournir, dans les années à venir, des études de cet intérêt.

L. Bridel.

Invitez
le soleil
chez vous



Choisissez la chaleur COUVINOISE
50 modèles différents de poêles à
mazout en vente chez nos dépositaires.

LA COUVINOISE S.A.
ROLLE

**Parcs
Jardins
Tennis**

Tél.
(021) 226422



Ch. Lardet

Architecte-paysagiste

LAUSANNE

Avenue du Temple 12